

BUREAU FEDERAL

Réunion du 24 Mars 2017 à Vittel

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER.

Invités : Mme Agnès FAUCHARD.

MM. Gérard BERGER (Président CD Moselle), Thierry BILICHTIN (Président LR Lorraine), Bernard DANNELE, Pascal HAQUET (Président CD Meurthe et Moselle), Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON (Président LR Bretagne), Michel MARGUERY et Luc VALETTE (Président CD Vosges).

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA et M. Alain SALMON.

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU et Matthieu SOUCHOIS.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-03-24 BF Programme équipes de France 2016-2017
2	2017-03-24 BF -1 DTN Modif Cahier des Charges C. Formation
3	2017-03-24 BF Marque Nommage Zones V1 JPH
4	2017-03-24 BF 4 CMJ EFMB 2016-2020 VFIN
5	2017-03-24 BF 5-COMPETITIONS Répartition des places Championnat Elite U15 et U18 Elite (2017-2018) VFIN
6	2017-03-24 BF 5-COMPETITIONS Propositions de modifications règlementaires (Saison 2017-2018) -VFIN
7	2017-03-24 1-HN BF Point général V2IOF

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents. Il remercie Luc VALETTE pour l'organisation de cette réunion à Vittel.

Il présente Jean-Philippe GAUDICHAU, remplaçant de Christophe ZAJAC en tant que Directeur Juridique. Un tour de table est réalisé et les membres et invités se présentent.

2. Présidence.

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe que la situation entre l'ECA et la FIBA n'a pas beaucoup évolué à ce jour. Il assistera lundi prochain au Bureau FIBA Europe.

Il s'est rendu aux USA et a pu rencontrer certains joueurs de l'Equipe de France.

b. Charte des Officiels V2.

Michel MARGUERY informe de l'avancement des travaux et précise que des évolutions réglementaires sont à prévoir. Il communique quelques points importants :

- Diminution du nombre d'arbitres qui accèdent au niveau départemental
- Difficulté d'exploitation des données de FBI, car les données patrimoine ne sont pas forcément à jour,
- Faiblesse de l'impact économique de la sanction,

Mickaël LEBRETON expose les résultats de l'expérimentation réalisée dans la Ligue de Bretagne.

Une discussion s'engage.

Ce point fera l'objet d'une conférence de présentation en marge du Comité Directeur, le Vendredi 7 Avril prochain.

c. Retours sur les réunions de zones des 11 et 18 mars

Les Vice-Présidents qui se sont rendus sur les réunions de zones font un retour : Les réunions se sont bien déroulées, dans une ambiance studieuse. De nombreuses questions ont été posées sur les statuts. Les premières réponses ont déjà été apportées.

d. Réforme territoriale :

i. Point d'étape suite aux réunions des CCR des 11 et 18 mars/soutenances

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il rencontrera, le 14 mai prochain, la Directrice des Sports pour présenter les projets et les dates proposées de fusion. Concernant le point d'étape :

- Retours très positifs sur le travail du cabinet Mazars
- Retards mesurés dans certains CCR sur le travail, notamment RH et économique
- Les structures sont globalement dans l'envie d'atteindre l'objectif
- Par endroits, difficultés sur la méthode, par l'implication des comités
- Pas d'obligation de Directeur Territorial. Si un Directeur Territorial est mis en place, il y aura l'obligation d'un accord écrit de tous les présidents de ligues sur son recrutement.
- Dossier immobilier : étude par le CCN de toute demande d'aide économique et validation de l'aide par le Bureau Fédéral

e. Dossier Comité 26/07

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'historique du dossier et le désaccord sur les indemnités d'arbitrage. Suite au dernier courrier fédéral proposant une rencontre entre présidents, le Comité 26/07 a répondu via son avocat.

En raison de la confirmation du maintien de nos positions, et en l'absence d'accord par l'intermédiaire de nos avocats respectifs, le Comité Départemental est invité à présenter ses observations écrites et/ou orales lors de la réunion du Comité Directeur qui se tiendra les 7 et 8 avril prochain.

Au vu des arguments en présence, le Comité Directeur devra se prononcer sur les suites qu'il souhaite donner au litige l'opposant à son Comité, son choix pouvant aller jusqu'au retrait de la dérogation accordée pour opposition d'application d'une décision fédérale.

3. Délégation Formation & Emploi.

a. Point général

Christian AUGER communique un point général sur la délégation Formation et Emploi :

- La Commission des Dirigeants a tenu sa seconde réunion début Mars,
- Réunion également de la Commission des Techniciens la semaine dernière,
- Réalisation d'une conférence téléphonique avec pour objet la feuille de route.
- Les carrefours d'échanges se tiendront le 1^{er} Avril prochain à Bron, Artigues et Reims.

b. IRFBB – Première ébauche du cahier des charges.

Christian AUGER présente la première ébauche du cahier des charges de l'IRFBB et communique les préconisations de la Commission.

Une discussion s'engage.

Les principaux axes présentés sont validés dans leurs principes. Le projet sera soumis au CD des 7 et 8 avril 2017.

c. Statut du technicien – Modifications.

Matthieu SOUCHOIS expose les projets de modifications du statut du technicien :

- Modification des principes de pénalités financières.
- Obligation d'avoir un entraîneur assistant en LFB et NM1.
- Faire référence à l'article du code du sport pour les Entraîneurs Européens et étrangers.

Validation du Bureau Fédéral, ces modifications seront proposées au Comité Directeur des 7 et 8 Avril 2017, pour adoption. Pour l'assistant en LFB et NM1 il conviendra de définir le calendrier de mise en application

d. Dénomination des groupes d'arbitres et d'OTM.

Stéphane KROEMER expose le projet et précise que quelques aménagements ont été faits, en prenant en considération les problématiques de terrain.

Une discussion s'engage.

Une nouvelle présentation sera réalisée en prenant en compte les remarques et précisions faites ce jour.

e. Plan de féminisation de l'arbitrage.

Stéphane KROEMER expose le projet. Il propose ensuite de valider l'échéancier jusqu'en 2020.

Validation du Bureau Fédéral, une présentation sera faite au Comité Directeur des 7 et 8 Avril 2017.

4. Direction Générale / Direction Technique.

a. Point général

Patrick BEESLEY informe du remplacement de Dorothee DIOP, en congés de maternité, par Vincent RATELADE.

Il explique que le programme des Equipes de France a été diffusé (Annexe 1). Le Pôle Marque et le Pôle Haut Niveau travaillent conjointement à l'organisation des différents tournois sur le territoire.

Il rappelle que lors de la campagne d'été précédente, une démobilisation des meilleurs joueurs avait été constatée auprès de la sélection U20, pour différentes raisons. Diverses dispositions ont été prises au cours de la saison en cours pour corriger ce dysfonctionnement. C'est ainsi que les sélections U19 et U20 ont été mobilisées à deux reprises sur des mini-regroupements. Un dernier rassemblement aura lieu en avril.. Objectif de ces rassemblements : Revaloriser la sélection nationale, développer un plus grand sentiment d'appartenance à la sélection, et enfin établir un meilleur travail de proximité avec les clubs des sélectionnés.

b. Cahier des charges des Centres de Formation des clubs professionnels.

Patrick BEESLEY expose les modifications du cahier des charges des Centres de Formation des clubs professionnels (Annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral. Ces modifications seront proposées au Comité Directeur des 7 et 8 Avril 2017, pour adoption.

5. Délégation Marque.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Le grand Tournoi 3x3 organisé par la Ligue Ile de France a été décalé au 16 Juillet 2017, afin de ne pas interférer avec une autre organisation similaire.
- Le programme des finales de la Coupe de France est connu. Nous notons un bon remplissage de l'AccorHotels Aréna, il ne reste que 1.200 places en vente.
- Il y aura de nombreuses animations de notre partenaire SFR
- Il y aura un tournoi des partenaires le vendredi midi.
- Organisation d'hommages à la mi-temps de la finale masculine avec tout d'abord les 10 ans de partenariat avec Ferrero et les récompenses des 4 familles du Basket (Dirigeant, Technicien, Joueur et Arbitre).
- Une visite de la FIBA est en cours pour l'organisation de l'opération 3x3 The Bridge à Nantes.
- Une annonce sera faite demain sur la signature d'un nouveau contrat avec l'horloger Pierre LANNIER.

b. Parcours d'Excellence Sportive - Appellations Zones, Inter Zones, trophées M&F Inter Zones.

Jean-Pierre HUNCKLER expose le projet (Annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral.

6. Délégation Jeunesse & Territoires.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse et Territoires :

- A moins d'un mois de la date de fermeture de la plateforme Opération Basket Ecole, nous en sommes à 95.759 licences OBE.
- Les licences Contact sont en progression.
- La Délégation s'est réunie le 17 mars dernier, avec des échanges productifs et une bonne transversalité. Remaniement des feuilles de route.

b. Plans de développement territoriaux : Aides fédérales pour les territoires

Luc VALETTE expose la présentation, qui rappelle les aides de la saison passée et celles proposées cette saison

Validation du Bureau Fédéral.

c. EFMB : Bilan et Prospectives.

Agnès FAUCHARD communique le bilan réalisé sur le dossier des EFMB et expose les propositions de la Commission (Annexe 4).

Le Bureau Fédéral valide la simplification de la procédure.

Il conviendra d'intégrer ces modifications dans la charge du service informatique

d. Fidélisation des Licenciés : Orientations.

Agnès FAUCHARD expose le projet et les orientations avec l'idée de différents bracelets de couleur.

Une discussion s'engage.

La Commission va poursuivre son étude sur ce dossier, notamment sur la partie financière.

7. Délégation Affaires Juridiques & Institutionnelles.

a. Point général

Stéphanie PIOGER fait le point sur les Commissions qui n'ont pas encore répondu à la demande sur les compétences des commissions qui sont susceptibles de sanctionner administrativement.

Jean-Pierre SIUTAT demande l'organisation d'une conférence téléphonique pour que ce dossier soit bouclé.

b. Evolution des dispositions règlementaires :

i. Règlement disciplinaire :

1. Possibilité de sanctionner financièrement un licencié.

Stéphanie PIOGER rappelle qu'en application de la réglementation de la FFBB, les organismes disciplinaires peuvent prononcer des pénalités financières à l'encontre des associations ou sociétés sportives et des licenciés sélectionnés en équipe de France et des licenciés pratiquant le Basket-ball contre rémunération. Elle expose les différentes possibilités à adopter et propose de se laisser l'opportunité de fixer des barèmes en cas d'ouverture de dossier.

Validation du Bureau Fédéral.

2. Sanctions automatiques et dossiers soumis à instruction.

Stéphanie PIOGER rappelle le décret du 1er Août 2016 relatif au règlement disciplinaire type des fédérations qui instaure désormais la possibilité aux fédérations sportives d'inscrire dans leurs règlements disciplinaires des sanctions dites automatiques. Ce décret laisse en outre de nouveau la possibilité aux fédérations de choisir les affaires qu'elles souhaitent soumettre à instruction obligatoire.

Une discussion s'engage sur l'historique de ce dossier.

Le Bureau Fédéral valide le retour à la sanction automatique.
--

Un débat sur ce point sera fait au prochain Comité Directeur des 7 et 8 Avril 2017.

3. Sursis.

Stéphanie PIOGER explique que le décret n°2016-1054 du 1er Août 2016 relatif au règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées entre en vigueur à compter du 1er juillet 2017. Parmi les évolutions de ce dernier, l'article 25 de l'annexe I-6 prévoit la possibilité de définir une période de révocation du sursis comprise entre 1 an et 5 ans selon la gravité des faits commis.

Après discussion, le Bureau Fédéral décide de faire évoluer la réglementation et établir un barème des délais de révocation du sursis en fonction de la gravité des infractions.

ii. Règlement médical.

Stéphanie PIOGER communique le projet des modifications à apporter au Règlement Médical. Une nouvelle présentation sera faite au Bureau Fédéral du 21 Avril 2017, en vue d'une adoption par le Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017.

c. Clubs en Championnat de France et Pré-National :

i. Missions d'Intérêt Général - Principes génériques.

Stéphanie PIOGER expose le tableau regroupant des exemples de Missions d'Intérêt Général possibles.

Des interventions possibles ont été identifiées. Il est évoqué la possibilité de mettre en place un groupe « test » sur des clubs volontaires.

- d. Nouveau formulaire de licence.

Stéphanie PIOGER expose le nouveau projet de formulaire de licence.

Il sera nécessaire de vérifier la mise à jour de la Charte d'Engagement, ainsi que l'ajout de la possibilité de la licence Basket Entreprise avant la diffusion de ce nouveau formulaire.

- e. Licences - Etude sur les saisies de licence.

Stéphanie PIOGER propose de ne pas opérer de changement sur cette partie des règlements, et de laisser la possibilité au club de saisir, sans que ce soit une obligation. Il faudra cependant faire un travail pédagogique avec les comités qui ne laissent pas leurs clubs saisir leurs licences.

- f. Demande de dérogation pour une joueuse.

Stéphanie PIOGER rappelle la demande de M. SEYS Arnaud, Responsable Technique du club de l'Entente Le Chesnay Versailles 78 Basket, qui sollicite la Fédération d'une demande de dérogation afin d'obtenir la transformation du type de licence de la joueuse MENDES Dayana-Cornélia (BC043324), de JC1 en JC, sur le fondement de l'article 3 des Règlements Sportifs Particuliers de la NF U15 Elite.

Après discussion, le Bureau Fédéral refuse la demande de dérogation. Christian AUGER n'a pas participé à la délibération, ni au vote.

8. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.

- a. e-Marque V2 – Point de situation.

Thierry BALESTRIERE communique un point de situation sur e-Marque V2.

Une discussion s'engage,

Le Bureau Fédéral décide le gel des travaux sur e-Marque V2. Il demande une analyse plus précise de la situation pour définir la suite à donner au projet. La nouvelle version devra intégrer l'ensemble des fonctionnalités validées par le groupe métier.

- b. Championnats de France U15 Elite et U18 Elite - Répartition des places (2017-2018).

Gérald NIVELON informe de la restitution de certaines places dans les Championnats de France Jeunes (Annexe 5). Les places restantes seront attribuées lors du prochain comité directeur.

Validation du Bureau Fédéral.

- c. Propositions de modifications réglementaires.

Gérald NIVELON expose les propositions de modifications réglementaires (Annexe 6)

9. Trésorerie

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe que deux réunions avec la Commission des Finances se sont tenues, afin de travailler sur les dispositions financières qui seront prochainement proposées au Président Fédéral, puis au Bureau Fédéral exceptionnel du 7 Avril pour être ensuite validées au Comité Directeur des 7 et 8 Avril 2017.

Il informe qu'il a reçu de la Ligue de Basse Normandie et du Comité du Calvados une demande de cautionnement pour un achat dans le cadre de la mutualisation des locaux.

Accord du Bureau Fédéral à la demande des deux structures.

b. Suivi médical règlementaire – Décision sur le financement.

Patrick BEESLEY rappelle que le suivi médical règlementaire a été modifié par la Loi de Novembre 2015, avec l'arrêté du 13 Juin 2016 qui ne concerne que les Athlètes de Haut Niveau. La COMED a défini les examens obligatoires sur les Athlètes de Haut Niveau et les Espoirs. Il expose les possibilités de prises en charge du financement engagé par ces examens.

Une discussion s'engage.

La proposition est de maintenir les aides fédérales au niveau des Ligues et des pôles, pour le suivi médical.

Validation du Bureau Fédéral.

c. Gratuité des licences au-delà du 1er Avril - Maintien du dispositif

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que la saison passée, ce dispositif a concerné 2.522 licences. Il est proposé de maintenir ce dispositif pour cette fin de saison.

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SUITAT souhaite que cette question soit portée au débat de fond en réunion de Comité Directeur.

10. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 7).

b. Sites Pré Open LFB

Philippe LEGNAME informe que 4 candidats ont répondu à l'appel d'offres lancé par la FFBB pour l'organisation d'un Pré-OPEN les 23 et 24 septembre 2017. L'attribution des sites se fera en fonction du classement de la saison régulière, les 3 organisateurs choisis accueilleront chacun 4 équipes de LFB pour 3 éditions.

Après discussion, le Bureau Fédéral propose d'attribuer les sites à la Ligue d'Aquitaine, au Comité de l'Aube et au Comité d'Indre et Loire.

c. Compétitions U18 Elite (M&F) - Nombre de mutés

Philippe LEGNAME rappelle l'historique du dossier.

Après discussion, le Bureau Fédéral décide de maintenir le nombre de mutés limité.

d. Listes des arbitres et commissaires que la FFBB propose à la FIBA pour la période 2017/2019

Paul MERLIOT expose la liste des Arbitres et Commissaires qui seront proposés à la FIBA pour la période 2017/2019 :

Arbitres :

BISSANG Joseph
BISSUEL Thomas
CATRIX Abigail
DEMAN Alexandre
DIFFALAH Medhi
KERISIT Thomas
MAESTRE Nicolas
MANOLI Christina

OLIOT Valentin
ORTIS Marion
ROSSO Yohann
THEPENIER Hughes
VIATOR Eddie

Commissaires :

ALTMAYER Christian
JULIEN Chantal
MAILHABIAU Philippe
RADONJIC Goran
SAINT AUBERT Fabrice
VAUTHIER Bruno
VAUTHIER Christophe

Validation du Bureau Fédéral.

11. **Questions diverses.**

Paul MERLIOT informe que La Ligue Nationale de Basket a validé le passage à trois arbitres en Pro B.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 21 Avril 2017.